



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Marie Perret
Présidente de l'APPEP
147 rue de Bercy, 75012 Paris
06 63 41 69 28
marie.perret2@gmail.com

À Monsieur Gabriel Attal,
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Paris, le 22 juillet 2023

Depuis 2018, l'APPEP n'a eu de cesse d'alerter le ministère sur les effets délétères que les réformes du baccalauréat et du lycée ne manqueraient pas de produire sur l'enseignement de la philosophie. Force nous est aujourd'hui de constater, hélas, l'ampleur des dégâts.

Les nombreuses réponses que les professeurs de philosophie ont d'ores et déjà apportées à notre traditionnel questionnaire estival sont alarmantes. Reléguée au mois de juin, affectée d'un coefficient dérisoire, l'épreuve de philosophie est devenue d'autant plus insignifiante que les élèves la passent en sachant qu'ils sont déjà, pour la très grande majorité d'entre eux, bacheliers. Au troisième trimestre, nos collègues ont fait cours dans un climat de prévacances nuisible à tous les élèves et, singulièrement, aux plus fragiles.

Un tel fiasco appelle, Monsieur le Ministre, des mesures urgentes : la réévaluation du coefficient affecté à l'épreuve de philosophie et la refonte du calendrier du baccalauréat. Pour envisager une année scolaire sereine, les épreuves de spécialité doivent impérativement avoir lieu au mois de juin et l'épreuve de philosophie, une semaine avant celles-ci. L'épreuve de grand oral pourrait avoir lieu à la fin de l'année de Première pour rééquilibrer le cycle terminal¹.

Les professeurs de philosophie déplorent, par ailleurs, la fragilisation de leur enseignement consécutive à la disparition de la filière littéraire, qui permettait un enseignement approfondi de la philosophie. Cette suppression a été, pour les élèves comme pour les professeurs, une lourde perte, que la création de la spécialité « Humanités,

¹ <https://www.appép.net/gabriel-attal-doit-repondre-aux-attentes-des-professeurs-de-philosophie/>

Littérature et Philosophie » n'a nullement compensée. Celle-ci donne lieu à une épreuve mal conçue, extrêmement difficile pour les candidats, et que les correcteurs ont le plus grand mal à évaluer avec sérénité, rigueur et équité. Elle porte sur un programme lourd et très ambitieux, dont l'appropriation exige une érudition inaccessible à la grande majorité des élèves. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que cette spécialité soit un échec : peu choisie en Première, elle est massivement abandonnée en Terminale.

Cette situation plonge les professeurs de philosophie dans un immense désarroi. Épuisés par des services qui se sont fragmentés, des effectifs qui ont très nettement augmenté et une charge de correction qui s'est considérablement alourdie, nos collègues sont de plus en plus nombreux à nous dire leur découragement.

Ce désarroi s'accompagne du sentiment d'être méprisés par une institution qui ignore systématiquement leurs demandes. Le dédoublement de la deuxième heure de philosophie dans la voie technologique, dont nul ne conteste pourtant la nécessité pédagogique, n'est toujours pas acquis. L'Enseignement moral et civique est très rarement attribué aux professeurs de philosophie qui en font la demande. Cette situation prive les élèves des classes terminales de l'indispensable contribution de l'approche philosophique, réflexive et conceptuelle, du programme d'EMC.

L'enseignement de la philosophie, marqueur historique du système éducatif français, est essentiel à la formation du jugement critique. En les invitant à analyser des notions communes et à interroger leurs représentations spontanées, la philosophie permet d'armer intellectuellement les élèves, qui sont les futurs citoyens. La marginalisation institutionnelle de la philosophie risque, par conséquent, de fragiliser aussi notre modèle républicain.

Misant sur le désir de proximité et d'écoute que vous avez exprimé lors de vos prises de fonction, nous sollicitons auprès de vous une audience et espérons que les constats et les demandes de nos collègues seront enfin entendus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Marie Perret, présidente de l'APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Perret', written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.